|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **AVENANT AU MANDAT DE VENTE** | **N° 6 947**  **DU 29/11/2024** |

Adresse du bien à vendre : 83, rue du Dr Bergougnoux 46000 CAHORS

Descriptif : Cahors. Appartement de caractère d'environ 89 m² habitables, au cœur de la vieille ville, au 2-ème étage, composé d'une entrée, d'un vaste séjour avec cheminée ouverte, terrasse et jardin d'hiver, d'une cuisine aménagée et équipée. Huisseries changées de la cuisine avec double vitrage phonique et acoustique, d'un wc, d'une salle d'eau, et d'un bureau. Sur la mezzanine une chambre, une salle de bain et des placards. Parquets. Chauffage au gaz de ville chaudière changée en 2012. Lumineux et agréable. Les informations sur les risques auquel ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques www.georisques.gouv.fr

|  |  |
| --- | --- |
| **Mandant** | **Mandataire** |
| **Monsieur Aubry Michel**  149 rue Victor Hugo  Résidence La Renaissance    46000 CAHORS | **Immobilier Quercy Transactions**  au capital de 7.780€ RC 433205929  3, place Jean-Jacques Chapou  (place de la Cathédrale) - 46000 CAHORS  Carte professionnelle n° CPI 4601 2016 000 006 153  avec substitution au profit de toute agence du Groupement Immobilier Lot Dordogne Corrèze |

Les parties ont signé le mandat de vente, inscrit au registre des mandats, dont la date et le numéro sont rappelés ci-dessus, ainsi que l'adresse du bien à vendre. Aux termes de ce mandat, chaque partie s'est engagée à informer l'autre partie de tout élément pouvant modifier les conditions de vente, notamment en matière de prix. En conséquence, les parties conviennent de modifier le prix des biens à vendre, et le cas échéant, certains éléments secondaires du mandat, à l'exclusion de toutes modifications des caractéristiques essentielles du mandat (sa durée, ... ).

Nouveau prix de vente :

Le nouveau prix demandé - hors rémunération du mandataire - est de **155 000 € (CENT CINQUANTE-CINQ MILLE EUROS)**, payable au plus tard le jour de la signature de l'acte définitif.

Rémunération du mandataire à charge acquéreur :

En cas de réalisation de l'opération avec un acheteur présenté par le mandataire ou un mandataire substitué, le mandataire aura droit à une rémunération fixée à 11 625 € (ONZE MILLE SIX CENT VINGT-CINQ EUROS) TVA comprise, **à la charge de l'acquéreur**.

Ces modifications entrent en vigueur à la date de signature du présent avenant qui devra être annexé au mandat d'origine.

Fait, à Cahors le 6 janvier 2025 en double exemplaire dont l'un est remis au mandant qui le reconnaît.

|  |  |
| --- | --- |
| **Le mandant**  signature précédée de la mention manuscrite  "lu et approuvé bon pour avenant au mandat d'origine" | **Le mandataire**  signature précédée de la mention manuscrite  "lu et approuvé avenant au mandat d'origine accepté" |
|  |  |